



Scission des activités nucléaires d'EDF : vers la casse complète de l'entreprise intégrée

Des rumeurs de scission...

Depuis plusieurs semaines, des bruits circulent suite à la déclaration de Nicolas Hulot évoquant des « réflexions en cours » quant à « l'architecture » d'EDF¹. Les activités nucléaires en France seraient regroupées dans une entreprise à part, pouvant être totalement nationalisée, dessinant par opposition les contours d'un nouvel EDF rassemblant notamment la production renouvelable, la fourniture, les services et les réseaux (sans que soit au passage abordé le sort du nucléaire britannique et des autres projets nucléaires à l'étranger).

Ces rumeurs sont abondamment relayées dans la presse², celle-ci se faisant l'écho d'analyses de banques d'affaires et cabinets de conseil dont les appétits sont probablement aiguisés par la perspective des profits juteux qu'une telle opération ne manquerait pas de générer pour eux.

L'exemple allemand

Pour soutenir ces analyses, le traditionnel modèle d'outre-Rhin est une nouvelle fois cité. En 2016, le géant EON a ainsi placé ses activités de production conventionnelle (hydraulique, gaz, charbon) dans Uniper, et a gardé le nucléaire allemand ainsi que les métiers concernant les énergies renouvelables, les réseaux et les services. La même année, RWE a suivi le même chemin en cédant à sa filiale à 75% Innogy les énergies renouvelables et les réseaux et en conservant ses actifs de production thermique (y compris nucléaire). Le « succès » de cette dernière opération est mis en avant par les analystes : la capitalisation boursière des deux entités RWE et Innogy aujourd'hui serait nettement supérieure à la capitalisation boursière de RWE avant la scission. Evidemment, ce serait faire preuve de mauvais esprit que de voir dans cette évolution des cours l'influence d'éléments extérieurs, comme la remise en question par la Cour Constitutionnelle de Karlsruhe d'une taxe très défavorable aux exploitants nucléaires, laissant entrevoir à EON et RWE la possibilité de réclamer des milliards d'euros de remboursements à l'État³... Et, comme chacun sait, l'évolution des cours de bourse à court terme est un très bon indicateur de la performance d'une entreprise et de la validité de sa stratégie sur le temps long...

Stratégie qui apparaît complètement illisible pour ces nouveaux acteurs : Uniper met en avant sur son site Internet français un « mix énergétique diversifié et équilibré entre énergies conventionnelles et renouvelables » et une volonté « d'assurer le développement des énergies renouvelables »⁴... alors

¹ [Les Echos](#) du 14/11/2017

² Par exemple [Le Monde](#) du 23/11/2017, [L'Usine nouvelle](#) du 24/11/2017, [Les Echos](#) du 05/12/2017

³ [WEMO novembre 2017](#), Capgemini

⁴ Rubriques [A propos](#) et [Activités](#), Uniper

même que l'entreprise a été créée dans l'unique but de séparer les moyens conventionnels des actifs renouvelables d'EON. On croit rêver ! Est-il possible de penser un instant que la société dans son ensemble bénéficie de ce jeu de Monopoly boursier dénué de toute logique économique réelle ?

Un projet néfaste à tous points de vue

En France, que pourrait apporter un tel découpage d'EDF ? Un meilleur pilotage gouvernemental de la stratégie énergétique du pays grâce à une nationalisation de l'exploitant nucléaire ?

Actionnaire principal avec 83,4% du capital, comment imaginer que l'État n'est pas en mesure d'imposer dès maintenant sa stratégie à la tête de l'entreprise ?

Plus vraisemblablement, il s'agit là de l'opportunité de privatiser la partie non nucléaire d'EDF, pour renflouer très momentanément le budget de la nation et surtout satisfaire certains intérêts privés, tout en renonçant à un bien collectif indispensable à la réussite de la transition énergétique du pays. Nos dirigeants ne sont en outre certainement pas cyniques au point de voir dans cette division le moyen d'affaiblir un peu plus le collectif des agents et d'ainsi continuer à rogner les droits associés au statut des IEG, attaqué déjà de toutes parts.

Les dangers induits par un tel projet sont nombreux :

- Le dépeçage de la production d'électricité dans plusieurs entités désoptimiserait encore un peu plus le système électrique français, avec des conséquences fâcheuses sur l'évolution de ses coûts, in fine répercutés sur les clients.
- Les décisions d'investissement dans les énergies renouvelables seraient entièrement à la main des opérateurs détenant la nouvelle entreprise privatisée, confisquant à l'État sa capacité d'action directe dans la déclinaison de sa politique de transition énergétique.
- Les réseaux de transport et de distribution, infrastructures vitales pour la nation, risqueraient d'être privatisés.
- Les bénéfices des activités les plus rentables et les moins risquées, liées aux Energies Renouvelables et au régulé (réseau), ne reviendraient plus à l'État, en compensation du risque industriel et financier lié à l'exploitation et au démantèlement des centrales nucléaires. Une fois de plus, l'Etat s'apprête à nationaliser les pertes et privatiser les gains.
- Dans le cadre d'un futur où, quels que soient les scénarios prospectifs explorés, la production nucléaire est amenée à progressivement diminuer⁵, la reconversion à grande échelle des salariés du nucléaire dont il faudra se passer serait plus difficilement assurée, voire pas du tout. Au sein de la même entreprise EDF, il est aisé d'imaginer un plan de formation, permettant le transfert de ces agents vers des activités en croissance comme la production d'électricité renouvelable⁶. Cette facilité a déjà été mise à mal par la filialisation des activités liées aux ENR dans une entreprise qui ne bénéficie pas du statut des IEG (EDF EN). La séparation en deux entreprises distinctes ne fera que renforcer cette difficulté.
- L'éclatement de l'entreprise ne pourrait que fragiliser un peu plus le statut des salariés, et les garanties qui y sont associées.

⁵ [Bilan prévisionnel 2017](#), RTE

⁶ Cette possibilité est évoquée par Jean-Bernard Lévy lui-même dans le [numéro spécial](#) de Vivre EDF l'hebdo du 11/12/2017 où est annoncé le « Plan Solaire » d'EDF, ayant pour ambition l'installation de 30 GW de photovoltaïque en France entre 2020 et 2035.

- Quant à la R&D, elle risquerait d'être de facto dépecée elle aussi, au minimum entre pôles « amont » et « aval », avec les conséquences qu'on imagine sur les pertes de compétences et d'activités transverses. Sans parler de la menace d'une réduction massive des moyens alloués à la R&D long terme pour se consacrer aux activités « juteuses » à court terme, pouvant être totalement privatisées.

Les revendications de SUD-Énergie

Loin de cette vision de court terme éloignée de l'intérêt général, SUD-Énergie propose :

- La nationalisation complète de toutes les activités actuelles d'EDF,
- L'intégration d'EDF Energies Nouvelles au sein d'EDF SA et le passage de ses salariés au statut des IEG,
- La pérennisation des concessions hydrauliques actuellement exploitées par EDF et la reprise à leur terme des concessions gérées par des opérateurs privés,
- La sortie du marché du secteur de l'électricité,
- La reprise en main totale de l'exploitation du système électrique, des investissements nécessaires à son bon fonctionnement et de la R&D dédiée par un État coordinateur et stratège, pourvu d'une vision de long terme, en collaboration avec les collectivités locales et en y associant les citoyens au plus près. L'entreprise d'État EDF, nationalisée, avec des formes de décentralisation et de contrôle citoyen à débattre, aurait toute sa place dans un tel système par sa grande expertise, son potentiel humain et sa longue histoire.

A l'opposé du dogme du marché tout puissant nous ayant conduit dans l'impasse actuelle, une entreprise publique forte est le meilleur moyen d'assurer à moindre coût pour la collectivité la réussite d'une transition énergétique nécessaire et voulue par nos concitoyens. Loin d'être un frein à la performance, les droits des agents soudent un collectif de travail efficace, investi et motivé au service de cette transition énergétique.

Décembre 2017

SUD-Énergie R&D

@ : sud-ret@edf.fr - Web : sudenergie.org